

Le général et ancien premier ministre israélien , Ariel Sharon est décédé après huit ans de coma



Le général et ancien premier ministre israélien Ariel Sharon, vient de s'éteindre après huit ans dans le coma . Si la classe politique israélienne salue de façon unanime, le soldat très tôt engagé dans l'organisation "Haganah" et l'homme d'Etat, pour d'autres le nom d'Ariel Sharon reste à jamais lié aux massacres de Sabra et Chatila.

Sabra et Shatila : source wikipedia.fr

Le massacre de Sabra et Chatila — deux camps de réfugiés palestiniens de Beyrouth-Ouest — a été perpétré du 16 au 18 septembre 1982 par des phalangistes libanais chrétiens, sur ordre de leur chef Elie Hobeika, afin de venger l'assassinat du président libanais, Bachir Gemayel commis deux jours avant par un chrétien pro-syrien, Habib Tanious Chartouni. Des troupes mixtes

musulmanes et chrétiennes commandées par le Général Saad Haddad auraient aussi pris part à ce massacre.

Ces camps étaient encerclés par l'armée israélienne, qui y envoya les phalangistes afin d'en extraire 2 000 combattants palestiniens présumés tout en les mettant en garde de ne pas s'attaquer à la population civile, des tirs nourris ayant été tirés en provenance de ces camps lors de l'invasion de Beyrouth-Ouest par l'armée israélienne^{3,4,5}.

Le nombre de victimes varie suivant les sources entre 700 et 3 500.

À la suite de l'émotion provoquée aussi bien au niveau international qu'israélien, une commission d'enquête, la Commission Kahane, fut chargée par le gouvernement israélien d'enquêter sur le massacre. Elle conclut à la responsabilité directe des Phalangistes comme seuls auteurs des tueries. Néanmoins, elle condamna plusieurs dirigeants de l'armée israélienne pour leur responsabilité indirecte lors de la conduite de cette opération, notamment pour la faute de jugement consistant à avoir laissé entrer les phalangistes dans les camps, et pour être restés inactifs devant le carnage malgré les alertes^{7,8}. En 1982, une Commission indépendante menée par Sean McBride considère Israël comme « directement responsable du massacre du fait de sa position d'occupant »^{9,10}.

Trente ans après les faits, aucune condamnation pénale n'a été prononcée à l'encontre des responsables de ce massacre. La responsabilité morale de dirigeants militaires et politiques israéliens a été reconnue tandis que les miliciens des factions libanaises auteurs de ce massacre ont été exemptés rétroactivement de toute responsabilité pénale.

Sommaire

1 Contexte 1.1 Guerre civile libanaise

1.2 Présence palestinienne au Liban Sud

1.3 Opération Paix en Galilée

1.4 Cessez-le-feu

1.5 Précipitation des événements

2 Chronologie du massacre

- 3 Réactions internationales
 - 3.1 Réactions en Israël
 - 3.2 Résolution de l'Assemblée générale des Nations-Unies
- 4 Responsabilités libanaises
 - 4.1 Elie Hobeika et Phalanges libanaises
 - 4.2 Le Général Haddad et l'Armée du Liban Sud
 - 4.3 Loi d'amnistie
- 5 Responsabilités israéliennes
 - 5.1 La commission McBride
 - 5.2 La commission Kahane
 - 5.3 La plainte en Belgique
- 6 Controverses et allégations
- 7 Évocation au cinéma
- 8 Notes et références
- 9 Annexes
 - 9.1 Documentation
 - 9.1.1 Ouvrages principaux utilisés comme sources
 - 9.1.2 Articles
 - 9.1.3 Documents officiels
 - 9.1.4 Articles en ligne
 - 9.2 Articles connexes
- 10 Liens externes

Contexte

Guerre civile libanaise

De 1975 à 1990, des factions armées issues des composantes politiques, religieuses ou ethniques de la société libanaise se sont livrées à des affrontements sanglants durant la Guerre civile libanaise. Les luttes intestines et les massacres entre ces groupes ont engendré plusieurs dizaines de milliers de victimes. À partir de 1981, les Phalanges libanaises chrétiennes (Kataëb), dirigées par Bashir Gemayel, cherchent à se rapprocher d'Israël, qui fournit à la milice armement et formation pour combattre les factions de l'Organisation de libération de la Palestine soutenue par la Syrie¹¹. Israël soutient également l'Armée du Liban Sud, organisation laïque dirigée par Saad Haddad depuis 1978. L'OLP est soutenue et armée par la Syrie qui l'appuie militairement par des contingents palestiniens de l'armée syrienne comme l'Armée de libération de la Palestine, les commandos d'As-Saiqa, la Brigade Yarmouk. Les principaux massacres perpétrés

durant cette période sont le Massacre de Karantina commis par des miliciens des Phalanges libanaises contre des réfugiés Palestiniens et des musulmans chiïtes libanais qui fit entre 1 000 et 1 500 morts selon les estimations¹², le Massacre de Damour contre des maronites commis par des unités de l'Organisation de libération de la Palestine appuyées par des éléments palestiniens pro-syriens d'As-Saiqa qui fit entre 300 et 582 morts¹³ et le Massacre de Tel al-Zaatar entrepris par des factions chrétiennes sous le commandement du Général Michel Aoun qui se solda par plus de 2 000 morts dans ce camp de réfugiés¹⁴. Le bilan des différents combats, massacres et exactions qui ont marqué la guerre civile libanaise serait d'au moins 150 000 morts^{15,16}.

Présence palestinienne au Liban Sud[modifier le code]

Des camps de réfugiés palestiniens sont installés au Liban depuis la fin de la première guerre israélo-arabe en 1949, notamment les deux camps contigus de Sabra et de Chatila dans une banlieue de Beyrouth-Ouest. La population pauvre de ces deux quartiers s'accroît avec l'arrivée de Palestiniens et de chiïtes fuyant les combats au Sud. En 1970, l'Organisation de libération de la Palestine s'implante au Liban à la suite du massacre de Septembre noir qui a poussé ses dirigeants à quitter la Jordanie. L'OLP utilise le sud du Liban comme base pour mener des attaques contre Israël qui répond en bombardant des positions de l'OLP au Liban du Sud. La première attaque palestinienne contre les phalanges libanaises a lieu en avril 1975 : des Palestiniens tentent d'assassiner Pierre Gemayel alors qu'il inaugure une église à Ayin-el-Remmaneh dans la banlieue de Beyrouth. Les tensions ne cessent d'augmenter entre musulmans et chrétiens jusqu'à l'attentat du 14 septembre 1982 qui tue Bachir Gemayel (fils de Pierre Gemayel), président élu du Liban. Habib Tanious Chartouni, militant chrétien pro-syrien du Parti social nationaliste syrien (PSNS), est accusé de l'assassinat et emprisonné¹⁷.

Opération Paix en Galilée[modifier le code]

Article détaillé : Opération Paix en Galilée.

Le 3 juin 1982, l'ambassadeur israélien à Londres Shlomo Argov est grièvement blessé dans une tentative d'assassinat. L'OLP nie toute responsabilité, et malgré les éléments indiquant la responsabilité du groupe palestinien Abou Nidal, dissident de l'OLP, Ariel Sharon (ministre de la défense) ordonne le

bombardement des bases de l'OLP à Beyrouth, auquel l'organisation palestinienne répond par une recrudescence des tirs de roquettes contre le nord d'Israël. L'enchaînement de ces événements fournit à Israël un casus belli qui donne lieu à l'opération « Paix en Galilée » : le 6 juin, Israël envahit le Liban avec pour objectif immédiat de mettre les roquettes de l'OLP hors de portée d'Israël, et les objectifs plus généraux de repousser l'armée syrienne du Liban (notamment les missiles syriens positionnés dans la vallée de la Bekaa)¹⁸, ainsi que s'allier aux milices chrétiennes à Beyrouth pour en chasser l'OLP¹⁹. Cette invasion est condamnée par la résolution 509 du Conseil de Sécurité de l'ONU²⁰.

Cessez-le-feu[modifier le code]

Après plusieurs semaines de siège de Beyrouth encerclé par les Israéliens, dans lequel sont retranchés plus de 15 000 combattants palestiniens, un plan est proposé le 12 août par le diplomate américain Philip Habib, qui prévoit le retrait de l'armée israélienne, l'évacuation des combattants de l'OLP, et le déploiement d'une force internationale des Nations Unies (la FINUL) destinée à protéger les civils Palestiniens²¹.

Le 23 août 1982, Bachir Gemayel, chef des Phalangistes, est élu président du Liban par l'Assemblée nationale. Israël le perçoit comme un contre-poids à l'OLP, soutenue par la Syrie.

Le 1er septembre 1982, le Premier ministre israélien Menahem Begin s'entretient avec Bachir Gemayel à Nahariya (en Israël) et propose la signature d'un traité de paix. Gemayel remet la signature de cet accord à plus tard, arguant qu'il a besoin de temps pour convaincre les forces en présence et les pays arabes²² et propose un pacte de non-agression.

À la demande des Américains, les Palestiniens hâtent leur départ, achevé le 1er septembre. Le surlendemain, considérant que des combattants de l'OLP restaient retranchés dans Beyrouth, Israël enfreint les accords de cessez-le-feu et se déploie autour des camps de réfugiés. Les forces internationales franco-italo-américaines, qui surveillaient le départ de l'OLP, garantes de la sécurité des populations civiles des zones évacuées, se retirent le 11 septembre.

Le 12 septembre, Ariel Sharon communique l'estimation de l'armée israélienne selon laquelle il resterait 2 000 combattants de l'OLP à Beyrouth. L'armée israélienne s'en plaint à l'administration américaine, qui répond que la plupart

des Palestiniens affiliés à l'OLP restés à Beyrouth font partie de la mission diplomatique reconnue par le gouvernement libanais, restés pour assister les familles et superviser le désarmement²³.

Précipitation des événements[modifier le code]

Le 14 septembre 1982, Bachir Gemayel est assassiné lors d'un attentat à la bombe qui détruit la totalité de ses bureaux. Le soupçon se porte sur Habib Tanious Chartouni, qui s'avèrera plus tard être un membre du Parti social nationaliste syrien^{24,25}. Les Palestiniens et les dirigeants musulmans démentent toute implication²⁶. L'armée israélienne répond à l'assassinat de leur allié en investissant Beyrouth-Ouest dès le lendemain, contrairement à son accord²⁷ avec les Américains qui s'étaient engagés par écrit à protéger les musulmans de l'ouest de la ville. 88 morts et 254 blessés sont dénombrés dans ces affrontements²⁸. Israël justifie ce redéploiement pour maintenir l'ordre et la stabilité après le décès du président libanais. Toutefois, Ariel Sharon déclarera plusieurs jours plus tard à la Knesset : « notre entrée dans Beyrouth-Ouest était destinée à détruire l'infrastructure laissée par les terroristes »[réf. nécessaire].

Chronologie du massacre[modifier le code]

Dans la nuit du 14 au 15, Rafaël Eytan (alors chef d'état major) s'envole pour Beyrouth, où après avoir rencontré le Général Amir Drori (en), il se rend en compagnie de son équipe au siège des Phalanges libanaises. Il leur ordonne de se mobiliser et de se mettre à leur disposition pour une intervention armée dans les camps de Sabra et Chatila. Les phalangistes demandent un délai de 24 heures pour pouvoir s'organiser. Il est prévu qu'un officier de liaison phalangiste soit présent au quartier général des israéliens, sur le toit du cinquième étage d'un bâtiment situé à 200 mètres du camp de Sabra. Selon tous les témoins qui visitèrent les lieux interrogés par la commission Kahane, cette situation offre une bonne vue générale sur les camps, mais ne permet pas de voir ce qui s'y passe dans les ruelles, même à la jumelle. Eytan rapportera plus tard avoir eu des contacts avec des miliciens Mourabitoun la nuit du 14, lui disant à quel point ils redoutaient d'être tous tués par les Phalangistes.

Le 15 septembre au matin, l'armée israélienne commence à envahir Beyrouth-Ouest. Passé l'effet de surprise, des combats interviennent à divers endroits, faisant 3 morts et 100 blessés parmi les israéliens. Des tirs nourris provenant du

camp de Chatila font un mort et 20 blessés dans l'armée israélienne. Ariel Sharon, venu sur place, informe Menahem Begin que la situation est sous contrôle. Ce dernier, lors d'une conférence avec l'ambassadeur des États-Unis, lui confirme que l'armée israélienne contrôle Beyrouth-Ouest, et qu'il fait confiance aux phalangistes. Pendant les journées du 15 et du 16, plusieurs réunions ont lieu entre responsables de l'armée, du Mossad, et des Phalanges. Affirmant qu'il n'était « pas à l'aise » avec l'idée d'envoyer les Phalanges dans les camps, Drori témoignera du fait qu'il a tenté de persuader le commandement de l'armée libanaise de se substituer au Phalanges ; en vain. L'ordre d'entrée dans les camps est confirmé.

Les premières exactions commencent le soir du jeudi 16 septembre. Le camp est éclairé à l'aide de tirs de mortiers et d'un avion. À 19 heures, un lieutenant israélien qui assiste aux conversations par radio entre Élie Hobeika, présent au Q.G., et ses troupes, comprend que celui-ci ordonne le meurtre de 50 femmes et enfants, et présente un rapport au Général Yaron, présent sur le toit de l'immeuble. À 20 heures, les phalangistes rencontrent une riposte armée, et font état de blessés qu'ils doivent évacuer. L'armée israélienne interrompt provisoirement l'éclairage. À la même heure, un autre rapport fait état de 300 palestiniens tués, civils et militants confondus. À 20 h 40, lors d'un point enregistré avec le Général Yaron, un officier de renseignement fait état de la situation. Il indique que les phalangistes ont eu deux blessés, qu'il semble ne pas y avoir de « terroristes » dans le camp, et que les phalangistes ont rassemblé des femmes, des enfants et des vieillards. Il commence à indiquer que, selon lui, s'il est toujours possible que les phalangistes amènent ces personnes hors du camp, il est au courant du rapport présageant de la volonté de tuer des civils. Il est interrompu par le Général Yaron qui réfute l'hypothèse, et indique qu'aucun mal ne sera fait à ces civils. Plus tard dans la nuit, un phalangiste fait état de deux morts dans leur milice, et se plaint au Lieutenant Colonel-Treiber que le camp n'est pas assez éclairé. Celui-ci répond qu'il est au courant de la mort des 300 personnes, et qu'il ne souhaite pas les aider. Le vendredi matin, un officier israélien présent dans le camp prévient que les massacres ne se sont pas arrêtés. Un autre insiste pour savoir si le rapport concernant les 300 exécutions de la nuit a bien été envoyé aux plus hauts responsables, et insiste pour qu'il le soit. Un journaliste, informé des massacres, prend contact avec le Ministre Zipori, pour le convaincre d'agir.

Dans la journée du vendredi, dès l'aube, plusieurs soldats et officiers sont témoins de meurtres de civils aux alentours du camp. L'un d'entre eux souhaite faire un rapport à ses autorités, mais en est dissuadé par ses camarades, qui lui indiquent que le fait a déjà été signalé et que la réponse a été faite de ne pas interférer. Dans l'après-midi, les témoignages oraux sont de plus en plus nombreux. À 16 heures, le commandant en chef de Tsahal, Rafaël Eytan, tient une réunion avec les phalangistes, qu'il félicite. Ceux-ci indiquent avoir fini leur opération. Il en ressort qu'à la suite de pressions américaines, il est nécessaire qu'ils évacuent le camp le lendemain à 5 heures du matin au plus tard. Les phalangistes demandent l'autorisation de faire entrer des troupes supplémentaires, ce qui leur est refusé, et qu'on mette à leur disposition des tracteurs, « afin de détruire des constructions illégales », ce qui leur est accordé.

Entre 18 heures et 20 heures, les personnels des Ministères des Affaires étrangères tant libanais qu'israéliens, reçoivent différents communiqués des forces américaines, indiquant que des phalangistes ont été vus dans les camps, et que leur présence pourrait aboutir à des résultats indésirables, et que d'autre part des plaintes auraient été reçues sur les actions de soldats israéliens dans l'hôpital de Beyrouth. Cela est démenti.

Le samedi matin, entre 6 heures 30 et 7 heures, un groupe de 15 médecins et infirmières de l'hôpital Gaza (à proximité du camp de Sabra) est emmené de force par les phalangistes, et libéré par des soldats israéliens. Ils témoignent avoir vu en traversant Sabra, des bulldozers en action, et, outre de nombreux corps, des groupes de personnes rassemblées sous la menace des armes des miliciens.

Le général israélien Yaron exige alors du chef des Phalangistes chrétiens qu'il retire ses hommes. Les Phalangistes obéissent, et les derniers d'entre eux quittent les camps à huit heures du matin. Femmes et enfants ont été rassemblés dans un stade voisin, tandis que les hommes étaient exécutés sur place ou emportés en camion. On découvre alors que les Phalangistes ont tué, outre des combattants palestiniens, des civils en grand nombre. Des employés de la Croix-Rouge et des journalistes arrivent sur place et informent le monde entier. Quand Ariel Sharon et Rafael Eitan annoncent que les tueries ont cessé et que les Phalangistes ont été expulsés des camps, il est trop tard. Il y aurait eu 900 réfugiés palestiniens tués. Les chiffres de morts et de disparus demeurent dans le plus grand flou. Ils varient, selon les estimations, de 500 à 5 000, un nombre indéterminé de cadavres ayant été emportés par camion par les phalangistes lors

de leur retrait des camps²⁹.

Réactions internationales[modifier le code]

Dès le massacre connu, les réactions internationales dans la presse sont unanimes pour le condamner.

Réactions en Israël

Toutefois, les réactions les plus virulentes proviennent d'Israël. À la Knesset, des députés interpellent Ariel Sharon sur la responsabilité d'Israël. Le mouvement extra-parlementaire de gauche, La paix maintenant, appelle à manifester. Dix jours après, 400 000 citoyens révoltés par la politique du gouvernement, soit 8 % de la population, rejoignent ce mouvement qui aboutit à la plus grande manifestation qu'Israël ait jamais connue. Leurs revendications, réclamant une solution pacifique au conflit israëlo-palestinien, aboutiront à la création d'une commission d'enquête, la commission Kahane.

Résolution de l'Assemblée générale des Nations-Unies

Le 16 décembre 1982, lors de la 108e réunion, l'Assemblée générale des Nations-Unies qualifie les événements de « massacre à grande échelle » et « acte de génocide »^{32,33} par 123 voix pour, 0 contre et 22 absents³⁴. Bien que tous les délégués qui prennent part au débat soient d'accord sur le fait qu'un massacre s'est bien produit, son caractère génocidaire, ou les compétences de l'Assemblée pour caractériser un événement comme tel, auraient été remis en question par plusieurs d'entre eux selon William Schabas, pour qui « le terme génocide (...) a à l'évidence été choisi pour embarrasser Israël plutôt que par véritable souci de précisions légales »³⁵. Un autre auteur[Qui ?] considère que la qualification de génocide prête à controverse³⁶.

Responsabilités libanaises[modifier le code]

Elie Hobeika et Phalanges libanaises[modifier le code]

Elie Hobeika était le responsable des services secrets des phalanges libanaises³⁷. Son rôle de leader et de responsable direct des massacres est unanimement reconnu.

La réponse qu'il a donné à ses troupes sur le sort à réserver à cinquante femmes

et enfants, « This is the last time you're going to ask me a question like that, you know exactly what to do » (« C'est la dernière fois que vous allez me poser une question comme celle-là, vous savez exactement quoi faire »), en présence d'officiers israéliens, a clairement été interprétée par eux comme un ordre de meurtre des populations civiles³⁸.

Elie Hobeika poursuivra par la suite une carrière politique au Liban, à une époque où le pays est placé sous le strict contrôle de la Syrie³⁹. Il sera notamment membre du Parlement libanais, et membre du gouvernement. Il ne sera jamais interrogé par la justice libanaise⁴⁰.

Le 24 janvier 2002, Elie Hobeika meurt dans un attentat à la voiture piégée devant son domicile de Beyrouth. Il devait témoigner deux jours plus tard à Bruxelles, à l'occasion d'une plainte déposée contre Ariel Sharon à Bruxelles par des survivants des massacres^{41,42}. Les Palestiniens accusent Israël, qui nie toute implication.

Dans un article publié en 2007 dans le quotidien israélien Haaretz, Tom Segev rapporte le témoignage de deux hommes politiques belges, Josy Dubié et Vincent Van Quickenborne, qui affirment avoir secrètement rencontré Elie Hobeika quelques heures avant sa mort. Selon Dubié, Hobeika était disposé à se rendre à Bruxelles, promettant de fournir les preuves de son innocence, accusant implicitement l'Armée du Liban Sud, soutenue par Israël⁴³. Dans ce témoignage, Josy Dubié confirme ses déclarations faites lors d'un entretien avec le quotidien belge Le Soir le 25 janvier 2002, selon lequel « Le crime profite à ceux qu'Hobeika allait tenter de « mouiller » ». L'article mentionne les intérêts israéliens à la disparition d'Hobeika, ainsi que la thèse de l'ancien garde du corps d'Hobeika, Robert Hatem, mettant en cause la Syrie. L'article conclut par « Mais tout est possible. Elie Hobeika s'était fait trop d'ennemis »⁴⁴.

Le Général Haddad et l'Armée du Liban Sud[modifier le code]

La participation de l'Armée du Liban Sud, théoriquement stationnée au Sud du fleuve Litani, est attestée par des témoignages concordants. Toutefois, les circonstances dans lesquelles ces troupes ont rejoint Beyrouth, n'ont pas été élucidées. De la même façon, il n'a pas été possible de dire si ces troupes étaient intervenues de façon indépendante des phalangistes, sous leur coordination, ou si au contraire c'est leur responsable, le Général Haddad, qui assurait la

coordination²³.

Loi d'amnistie

Le 24 septembre 1982, le nouveau Président Amine Gemayel demande à Assad Germanos, le procureur du Tribunal militaire libanais, de mener une enquête afin d'établir les responsabilités⁴⁵. La Commission d'enquête libanaise conclut à la responsabilité légale d'Israël, et suggère, sous le terme d'« éléments frontaliers », que les troupes de l'Armée du Liban Sud, sous les ordres du Général Saad Haddad, ont pu commettre les meurtres. Elle exonère les phalangistes et les forces libanaises, en l'absence de preuves flagrantes que leurs dirigeants aient eu connaissance avancée des événements, ou qu'ils aient donné des ordres. Toutefois, dans un article publié en 1985, le professeur de droit Linda Malone relève que le procureur Germanos était un sympathisant phalangiste, et que la commission était elle-même très proche du gouvernement et du parti phalangiste⁴⁶.

Le 28 mars 1991, le Parlement libanais exempte rétroactivement de toute responsabilité pénale les miliciens de toutes les factions libanaises impliquées dans les crimes et massacres commis au Liban par une loi d'amnistie générale, y compris ceux de Sabra et Chatila, à l'exception de ceux impliqués dans l'assassinat ou la tentative d'assassinat de personnalités religieuses ou politiques et de diplomates arabes ou étrangers⁴⁷.

Responsabilités israéliennes

La commission McBride

Fusées éclairantes Israéliennes au dessus des camps de réfugiés de Sabra et Chatila à Beyrouth en 1982.

Cette commission internationale indépendante organisée dès 1982 et dirigée par Seán MacBride, cofondateur d'Amnesty International, met en cause la responsabilité d'Israël sans toutefois parvenir à établir une version irréfutable des faits en parlant à la fois de responsabilités directes et indirectes de Tsahal⁹. Elle évoque néanmoins l'autorisation donnée par l'armée israélienne aux phalangistes d'entrer dans le camp et l'éclairage aux fusées éclairantes du camp par des soldats israéliens pendant le massacre.

La commission Kahane[modifier le code]

À la suite de ces événements et sous la pression de l'opinion, le gouvernement israélien nomme une commission officielle d'enquête dirigée par Yitzhak Kahane, juge à la Cour suprême. Elle entend d'abord en audience publique Ariel Sharon, qui reconnaît avoir envoyé les phalanges dans les camps, n'avoir pas informé Menahem Begin, et avoir autorisé Raphaël Eitan à reporter au lendemain le départ des phalanges, une fois connu le carnage⁴⁸.

Le 7 février 1983, la commission confirme la culpabilité des milices chrétiennes libanaises, et reconnaît Ariel Sharon indirectement responsable⁴⁹ pour n'avoir pas prévu la tragédie qui résulterait de l'entrée des Phalangistes dans les deux camps palestiniens⁷.

Pour les mêmes raisons, la commission blâme d'autres responsables israéliens qui auraient dû, selon elle, prévoir les conséquences meurtrières d'une entrée des Phalanges dans les camps palestiniens, et qui de ce fait portent eux aussi une part de « responsabilité indirecte » dans les massacres (la « responsabilité directe » étant, souligne la commission, exclusivement celle des auteurs du crime, c'est-à-dire les membres des Phalanges chrétiennes libanaises). Sont ainsi blâmés par la commission, à des degrés divers, outre le ministre de la défense Ariel Sharon : le premier ministre Menahem Begin, le ministre des affaires étrangères Itzhak Shamir, le commandant en chef de Tsahal Raphaël Eytan, le chef des renseignements militaires Yehoshoua Saguy, le commandant de la région nord Amir Drori, et le général Amos Yaron. La recommandation la plus sévère est celle visant Ariel Sharon, qui doit quitter ses fonctions.

La commission indique que, selon son enquête, d'autres parties pourraient être mises en cause, notamment les dirigeants libanais qui ont refusé (malgré la demande expresse des militaires israéliens) de faire entrer l'armée libanaise dans les camps. Mais, puisqu'il s'agit d'une enquête israélienne, seuls les manquements des Israéliens sont pris en compte dans le rapport de la commission.

Dans sa conclusion, la commission Kahane évoque l'argument selon lequel « des massacres ont eu lieu auparavant au Liban, avec des victimes beaucoup plus nombreuses qu'à Sabra et Chatila, mais l'opinion publique mondiale ne s'en est pas émue et aucune commission d'enquête n'a été établie ». Elle rejette cet argument, soulignant que l'objectif de son enquête était de préserver « l'intégrité morale d'Israël, et son fonctionnement en tant qu'État démocratique adhérant scrupuleusement aux principes fondamentaux du monde civilisé ». Et elle ajoute :

« Nous ne nous berçons pas de l'illusion que les résultats de notre enquête suffiront à convaincre ou à satisfaire les gens nourris de préjugés et les consciences sélectives. Mais notre enquête ne leur était pas destinée⁵⁰. »

La plainte en Belgique

En Belgique, une plainte visant Ariel Sharon, Amos Yaron et d'autres responsables israéliens⁵¹ est engagée par 23 rescapés des tueries en vertu de la loi dite « de Compétence universelle » adoptée en 1993 et étendue en 1999 dans ce pays pour permettre la poursuite d'auteurs de crimes contre l'humanité, quelle que soit leur nationalité ou le lieu où les faits ont été commis. En 2002, une décision de justice qualifie la plainte d'irrecevable au vu des immunités dont bénéficiaient les accusés. Mais, le 14 février 2003, la Cour de cassation, plus haute instance judiciaire belge, rouvre la voie à des poursuites⁵². Cet épisode judiciaire a fortement déplu et à la presse et à la diplomatie de l'État d'Israël⁵³. Sharon ne sera jamais jugé sur le fond, la loi de Compétence universelle étant vidée de sa substance le 5 août 2003 avant la fin de ses fonctions de ministre.

La plainte ne mentionnait pas le rôle de Hobeika dans les massacres de Sabra et Chatila, « pour des raisons techniques » selon les juristes chargés du dossier[réf. nécessaire]. Celui-ci se disait prêt à témoigner en Belgique et disposant de « preuves irréfutables » permettant de l'innocenter mais il meurt quelques jours avant sa déposition (cf. supra).

Controverses et allégations[modifier le code]

Plusieurs éléments font état de la présence de soldats israéliens dans les camps pendant ou avant les massacres, en contradiction avec le rapport Kahane, mais une partie d'entre eux est controversée.

Deux femmes rescapées, affirment vingt ans après dans un témoignage recueilli par le journaliste Pierre Péan, avoir vu dans le camp des soldats israéliens agir au côtés des phalangistes pendant le massacre⁵⁴.

Toujours dans le même article, Pierre Péan attribue à un autre journaliste israélien Amir Oren, une analyse selon laquelle, dans un article de Davar du 1er juillet 1994 « les massacres faisaient partie d'un plan décidé entre M. Ariel Sharon et Béchir Gemayel, qui utilisèrent les services secrets israéliens, dirigés alors par Abraham Shalom, qui avait reçu l'ordre d'exterminer tous les terroristes.

Les milices libanaises n'étaient rien moins que des agents dans la ligne de commandement qui conduisait, via les services, aux autorités israéliennes. » Cette analyse est démentie dix ans après par le mensuel « L'Arche ». La rédaction du Monde diplomatique reconnaîtra l'erreur, dans un rectificatif ajouté à la version de l'article de Pierre Péan publiée sur son site Internet, et citera la traduction des propos exacts de Amir Oren, qui font apparaître une connaissance par Sharon des intentions des phalangistes de s'attaquer aux combattants palestiniens, mais qui précise il n'y a rien dans cela qui démontre un lien avec le massacre des bébés, des femmes et des civils dans cet événement spécifique.

Le journaliste Alain Ménargues, dans son livre Les secrets de la guerre du Liban, dont la parution a été décalée à 2004 dans le but avoué de protéger ses sources, invoque des éléments nouveaux faisant état d'une incursion préalable de commandos d'élite israéliens de la Sayeret Matkal dans les camps palestiniens où ils se seraient livrés à des exécutions sommaires de cadres de l'OLP⁵⁵. Cependant, Alain Ménargues ne publie aucun document à l'appui de ses dires et son livre donne lieu à controverse .

Valse avec Bashir (ואלס עם באשיר) d'Ari Folman sorti en 2008 Un film autobiographique d'animation israélo-franco-allemand, Valse avec Bachir, réalisé en 2008 par le cinéaste Ari Folman, retrace l'histoire d'un soldat israélien, incapable de se rappeler le moindre souvenir de son expérience pendant l'opération « Paix en Galilée ». Il mixe animation et images réelles. Le film est unanimement loué pour ses qualités esthétiques, et nommé ou récompensé par de multiples prix ; mais il est jugé partial par plusieurs libanais, car reflétant uniquement la position israélienne⁵⁶ et a été critiqué en Israël par le journaliste Gideon Lévy pour son aspect propagandiste, « Antiwar' film Waltz with Bashir is nothing but charade »⁵⁷. Golden Globe du meilleur film étranger 2009
César du meilleur film étranger 2009

Massaker, de Monika Borgmann, Lokman Slim et Hermann Theissen sorti en 2004 Sabra et Chatila vu par ses bourreaux

Le général et ancien premier ministre israélien Ariel Sharon , vient de s'éteindre après huit ans de coma. Pour certains , son nom restera à jamais lié aux massacres de Sabra et Shatila qui déclenchèrent en Israël même des

manifestations de 400 000 israéliens indignés.

Pour la classe politique israélienne , c'est un soldat, très tôt engagé dans la Haganah, et un homme d'Etat qui disparaît.

En revanche le Fatah, qui contrôle l'Autorité palestinienne au pouvoir en Cisjordanie, a regretté qu'Ariel Sharon" n'ait pas comparu devant la Cour pénale internationale comme criminel de guerre». L'Organisation Non Gouvernementale "Human Rights Watch", juge elle «regrettable que Sharon aille vers sa tombe sans répondre devant la justice de son rôle à Sabra et Shatila».